20 Août 1849

Projet de construction de l'église de St Pierre

APPROBATION

DU

PROJET PAR SA GRANDEUR MGR. L'EVEQUE

DE

MONTREAL.

NOUS, SOUSSIGNÉ Évêque de Montréal, après avoir mûrement examiné le Projet ci-dessus, l'avons approuvé de tout notre cœur comme un moyen facile et efficace de procurer à notre ville épiscopale le précieux avantage d'une Eglise qui devra être construite au centre d'une population fournie de gens venus de toutes les paroisses de notre Diocèse et même du Diocèse de Québec. Nous le recommandons donc à la bienveillance de nos Diocésains comme une œuvre intéressant notre Sainte Religion qui doit mettre sa gloire à multiplier ses temples dans une ville surtout où nos frères séparés déploient un si grand zèle pour augmenter le nombre de leurs chapelles. Nous leur recommandons cette bonne œuvre avec d'autant plus de confiance que nous connaissons leur dévotion pour les bienheureux Apôtres St. Pierre et St. Paul; et que le nouveau temple qu'il est question d'ériger, sera élevé en leur honneur.

A la place de l'intérêt légal, auquel les actionnaires renonceront, pour favoriser cette belle entreprise, ils participeront aux fruits précieux d'une messe qui se célébrera chaque mois à perpétuité dans la future Eglise, pour tous ceux qui prendront quelque action, conformément au sus-dit Projet, que nous bénissons de toute l'effusion de notre cœur.

Le terrain et les bâtisses dessus construites seront hypothéquées pour sûreté du remboursement. A cette fin, nous nommons le Révérend P. Léonard Missionnaire Oblat de Marie Immaculée, pour recevoir le montant des actions de chacun des actionnaires, et pour signer les obligations envers eux.

† IGNACE EVEQUE DE MONTREAL.

Donné à Montréal 20 Août 1849.
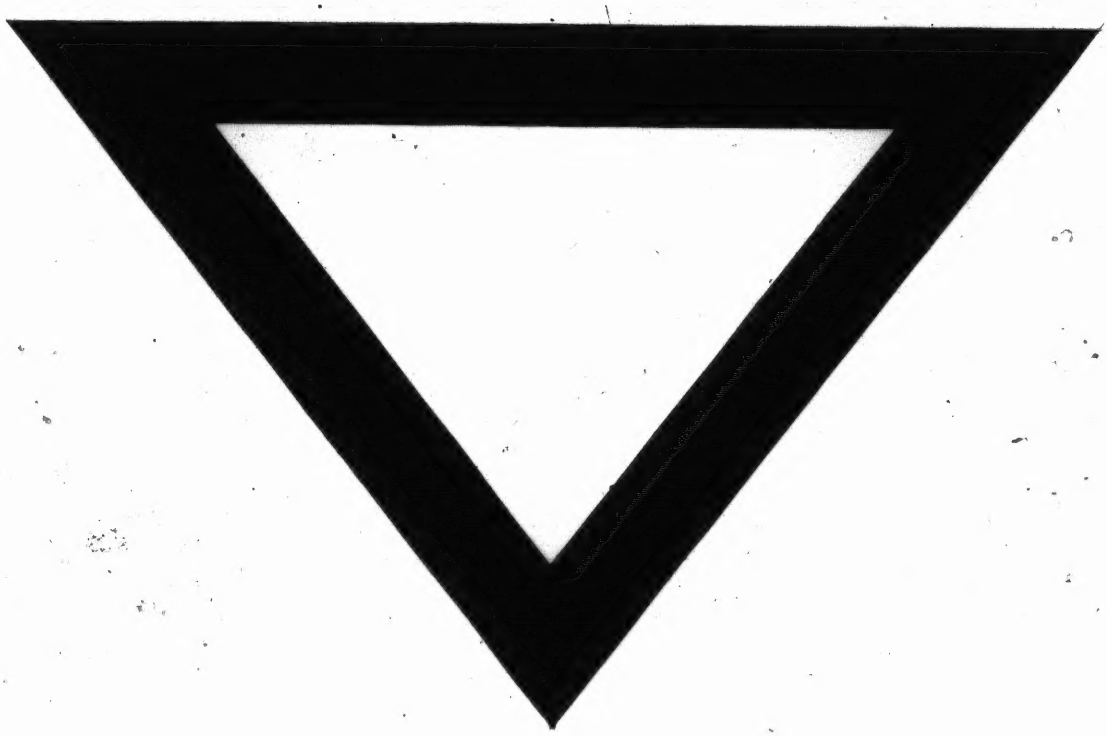
Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.